

 <p><b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <b>CNIG</b>  <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Conseil national de l'information géolocalisée</p> <p>Refonte des Géostandards risques</p>	<p>Animation</p>  <p>INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE</p> <p>Maitrise d'Ouvrage</p>  <p><b>MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE</b>  <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>
<p>COMPTE-RENDU DE REUNION (Visioconférence)</p> <p>Réunion Plénière GT CNIG Géostandards risques du jeudi 30/04/2024 de 9h30 à 11h.</p>	

### Ordre du jour :

- Récapitulatif plénière précédente
- Présentation des v0.2 du modèle commun et du profil applicatif PPR
  - o Prise en compte des commentaires et changements majeurs par rapport à la v0.1
- Décision sur le principe d'ouverture aux commentaires publics
- Projet de webinaire pour les services producteurs sur les Géostandards le 28 mai 2024
- Autres sujets

Accès au support de présentation disponible sur Github :

<https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/blob/main/suivi/2024-04-30-Pleni%C3%A8re-GT/SPP-24-072-Pleni%C3%A8re-GT-Risques-30-04-2024.pdf>

### Liste des participants :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gilles Cébélieu – IGN – <i>Animateur</i></li> <li>- Nicolas Bonnin – DGPR/DAGSI</li> <li>- Benoit David – CGDD</li> <li>- Christophe Cazala – DDT65</li> <li>- Yohann Evain – CEREMA</li> <li>- Nathalie Fournel – DDT42</li> <li>- Cécile Mestre – DDT05</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stanislas Besson - DDT 38</li> <li>- Nicolas Boudesseul – DREAL PdL</li> <li>- Jacques Bouffier – DGPR/SRNH</li> <li>- Pierre Lauret – DREAL NA</li> <li>- Nathalie Orlhac – CCR</li> <li>- Delphine Loison – DDT38</li> <li>- Flora Darmedru DDT42</li> </ul>
---	---

Première version du compte-rendu	02/05/2024	Gilles Cébéliou
Validation du compte-rendu	02/06/2024	Groupe de travail
Prochaine réunion plénière en visio-conférence : Mardi 9 juillet 2024 de 9h30 à 11h30		

## Récapitulatif depuis plénière précédente (cf. diapositive #3)

Le compte rendu de la dernière plénière du 12/10/2023 est accessible à partir de ce lien ([https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/raw/main/suivi/2023-10-12-Pleni%C3%A8re-GT/SPP-23-0862\\_CR\\_Reunion-pleiniere-GT-risques-12-10-2023.docx](https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/raw/main/suivi/2023-10-12-Pleni%C3%A8re-GT/SPP-23-0862_CR_Reunion-pleiniere-GT-risques-12-10-2023.docx)).

- Pas de remarques particulières sur le compte rendu de la dernière plénière.

Présentation des éléments marquants depuis la plénière pour aboutir à la proposition de v0.2

- Pas de remarques particulières sur cette présentation

## Présentation de la v0.2 des Géostandards risques (diapositives #4 à #13):

Cette présentation sur les principales évolutions de la v0.2 par rapport à la v0.1 a donné lieu aux questions et discussions suivantes :

- Un rappel est fait sur la distinction entre les règlements de type fonciers et ceux en matière d'urbanisme : les premiers relatent de mesures réglementaires de type expropriation ou délaissement ; les seconds concernent des mesures de type obligation de travaux, interdictions, prescriptions, ... et concernent à priori tous les types de PPR.
- Concernant le retrait des PPR Miniers du périmètre de la version 0.2, il est précisé que ce retrait est provisoire, pour ne pas retarder la publication d'une première version du standard PPR et que ce dernier type de PPR a vocation à intégrer ce même standard dans une version ultérieure (il ne fera pas l'objet d'un standard à part).
- Concernant la qualification de l'aléa exceptionnel avalanches, Jacques Bouffier et Nicolas Boudesseul font remarquer que ce type d'Aléa serait plutôt à identifier relativement à une période de retour particulière (occurrence) et non à un niveau d'aléa particulier comme proposé par le modèle. Pour éviter la confusion il pourrait être pertinent de le nommer différemment, par exemple plutôt relativement à l'emprise exceptionnelle de cet aléa.  
Nicolas Boudesseul fait aussi le rapprochement de ce type d'aléa avec les zones de danger spécifiques qui pourraient être utilisées pour le décrire.

- Côté inondation, il est demandé s'il pourrait être rajouté d'autres zones d'aléas que celles qualifiées dans la proposition actuelle, de façon plutôt optionnelle, correspondant à d'autres périodes de retour (période trentennales par exemple). Le modèle le permet en extension de la classe ZoneAlea. A voir dans quelle cadre cela pourrait être proposé (Directive inondation ou extension du standard PPR). A noter que le nouveau guide PPRI devrait bientôt être publié (quelques semaines).
- Pas de remarques particulières sur la proposition d'intégration des aléa technologiques.
- Concernant les nouvelles nomenclatures d'enjeux Jacques Bouffier s'interroge sur la possibilité de définir des sous-ensembles des catégories d'enjeux proposées par la nomenclature. Par exemple isoler des parties particulières de centres urbains pour l'analyse des enjeux.  
A priori, l'approche hiérarchique de la nomenclature permet d'envisager une telle extension. Au niveau du standard il faudrait alors prévoir et décrire un mécanisme d'extension « propre » de ces nomenclatures d'enjeux.  
Stanislas Besson fait remarquer qu'il ne s'agit pas forcément de sous catégories d'enjeux mais parfois simplement d'une catégorie particulière relativement à des spécificités du territoire.

## **Décision sur le principe d'ouverture aux commentaires publics (diapositives #15 à #16)**

- Le groupe de travail approuve le principe d'ouverture à commentaires publics de la v0.2 sur le calendrier proposé : ouverture à commentaires publics sur la période mai - juin (fin au 30 juin).
- Stanislas Besson fait remarquer qu'il faudrait prévoir une possibilité de proposer l'export des données du nouveau standard au format Shapefile car le système de publication actuel GeolDE, utilisé par les services instructeurs, ne supporte pas le GeoPackage et son remplaçant non plus. Par exemple avec le rajout d'une annexe proposant un nommage des tables avec des noms courts, à l'instar de ce qui est fait pour la BDTopo dans le descriptif de contenu.
- Il est précisé que ces demandes d'évolutions (ainsi que les remarques précédentes) sont à faire remonter dans le cadre de la consultation publique.
- Sur les modalités de remontées de commentaires pendant la période de consultation : les documents à relire et des modèles de tableaux de commentaires seront mis à disposition sur le github et relayé par le CNIG.

**Post réunion, ces éléments sont désormais à disposition ici :**

**[https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/tree/main/suivi/2024-05\\_06-Consultation-publique](https://github.com/cnigfr/Geostandards-Risques/tree/main/suivi/2024-05_06-Consultation-publique)** Cette information peut être largement partagée.

## Projet de webinaire pour les services producteurs sur les Géostandards le 28 mai 2024 (*diapositives #18 à #20*)

Cette présentation a donné lieu aux échanges suivants :

- Sur le principe la DDT 38 veut bien témoigner au webinaire. Stanislas Besson précisera comment il pourra faire cette intervention car il déjà pris sur la date prévue. (*Post réunion : Stanislas Besson confirme qu'il pourra participer*).
- Pour relayer l'information : la transmission de la tenue de ce webinaire pourra se faire via les réseaux des services Géomatiques. Stanislas Besson propose de relayer cette information sur ce réseau.
- Gilles Cébéliu transmettra au groupe de travail l'adresse du formulaire d'inscription pour le webinaire.  
**(Post réunion : ce formulaire est accessible en ligne ici : <https://www.ign.fr/agenda/presentation-du-nouveau-geostandard-risques-cniq> )**
- Concernant les éléments à mentionner au webinaire, il est mentionné qu'il pourrait être intéressant de parler des éléments de valorisation sur Géorisques. Nicolas Bonnin indique qu'il sera présent et pourra en parler, notamment du projet complémentaire des Géostandards : « Sweet Pepper » qui vise à remettre à niveau les PPR existants afin de faciliter leur transformation ensuite au nouveau formalisme des Géostandards via un outillage auquel la DGPR et l'IGN réfléchissent. Dans cette perspective, quand le projet sera lancé, les DDT(M)s seront invitées par les DREAL à déposer leurs données PPR existantes sur un site du BRGM qui leur sera communiqué.
- La DGPR prévoit de pouvoir commencer sur 2025 la mise en œuvre du nouveau standard PPR sur la production des nouveaux PPR. Cela nécessite que le nouveau Géostandard soit validé en 2024.

### Autres Sujets :

Prochaine réunions et échanges :

- Il est proposé de faire la prochaine plénière début juillet pour faire un point sur les commentaires reçus pendant la consultation publique. Gilles Cébéliu enverra un framadata pour fixer la date.

**Post réunion, la prochaine plénière aura lieu sur Teams le mardi 9 juillet de 9h30 à 11h30.**